



Taux actuels de **retard de croissance**: 11.5% **d'émaciation**: 24.5% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale**: 16.2%

Source: Gouvernement gambien (DHS, 2013)

Bons résultats

- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- Gambie : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Program of accelerated growth and employment) accorde une grande importance à la nutrition.
- Gambie : ce pays a créé une ligne budgétaire distincte pour la nutrition, rendant possible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Gambie : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2013.
- Le pays a pleinement consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Gambie : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Gambie : en 2015, 90.2% de la population a accès à une source d'eau potable améliorée.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (3.27% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Gambie : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits économiques, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Gambie : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 27 % des enfants en 2014.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (58.9% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Gambie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Gambie : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (52.5% en 2010) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	3.27%	2014	31er
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ¹	15.3%	2014	4e
Politiques			
Accès à la terre (sécurité foncière) ²	Moyen	2014	15e
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ²	Bon	2013	11er
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	52.5%	2010	31er
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ²	Médiocre	2008	40e ex aequo
Lois			
Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ²	Moyen	2014	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ³	Pas dans la loi	2014	41er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2011	7e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2006	28e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

³ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

Dépenses publiques	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Oui	2015	1er ex aequo
Politiques			
Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	27%	2014	40e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2012	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	90.2%	2015	9e ex aequo
Population ayant accès à un assainissement amélioré	58.9%	2015	9e
Visites médicales pour les femmes enceintes	86.2%	2013	31er
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Grande	2012 - 2015	4e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2013	1er ex aequo
Lois			
Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Pleinement consacré	2016	1er ex aequo

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacré dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel